

SEPT 2015

NAMUR MAGAZINE

Périodique d'information de la Ville de Namur #87



Fièsses di Walonîye

Dossier : Namur investit dans son avenir

Une journée à la Caserne des Pompiers

édito

Un logement de qualité pour tous, pour tous les goûts

Au cours de l'été qui s'achève nous avons été nombreux à passer une partie du temps à l'extérieur (jardins, balcons, terrasses privées ou publiques, sans oublier les berges de nos cours d'eau, nos bois et forêts, notre belle campagne). La douceur de l'extérieur nous a fait parfois oublier le bonheur d'avoir un toit.

En effet, tout le monde n'a pas un toit. C'est pourquoi la Ville, le CPAS et le Relais social se sont mobilisés pour lancer à Namur une expérience de «housing-first*» (le logement d'abord), qui consiste à amener directement un sans-abri dans un logement décent, avec un accompagnement social solide. Après quelques semaines la formule semble marcher.

Mais tout le monde a besoin d'un toit. Et nous savons que de nombreux logements sont inoccupés. C'est pourquoi une opération-pilote a commencé en septembre 2015 pour mieux les repérer encore. Pour rappel, dans la foulée de notre action depuis 2008, soutenue par tous, nous nous mobilisons tous, pour remettre ces logements inoccupés sur le marché (vente ou location). Là aussi des succès sont engrangés.

Le logement rime aussi avec aînés. Le nombre de logements en résidence-services continue d'augmenter. Deux nouveaux projets du CPAS vont démarrer à Temploux et à Salzinnes, sans oublier les initiatives privées, bienvenues. Ce type d'habitat correspond à une demande soutenue. Toutes ces actions, et beaucoup d'autres, s'inscrivent dans la volonté de consolider une offre plurielle de logements. Elles s'inscrivent pleinement dans la volonté d'un mieux-vivre ensemble. Beaucoup de projets namurois veulent participer à la cohésion sociale et aux liens, de toute nature, qui font la trame sociale, le plaisir d'être avec d'autres.

Philippe Defeyt

Président du CPAS, en charge de la politique du Volontariat

* <http://www.housingfirstbelgium.be/>

Namur Magazine n°87 – Septembre 2015

Éditeur responsable : Ville de Namur à 5000 Namur

Directeur général : Jean-Marie Van Bol

Rédactrice en chef : Céline Van Rompaye

Tél : 081 24 86 78 – fax : 081 24 63 31

namurmagazine@ville.namur.be | www.ville.namur.be

Collaborateurs : Jean-Louis Antoine, Marc Donéa, Sophie Marischal, Pascale Renard, Valérie Sacchi

Photos : Benoît Demazy, Philippe Lavandy, Jacques Leurquin

Réalisation : Caudalie communication

Régie publicitaire : Sponsor One (081 73 68 90)

Tirage : 60 000 exemplaires distribués gratuitement dans tous les foyers namurois.



La nouvelle caserne des pompiers, vue par B. Demazy.



Édito	3
Actualités	4
Made in Namur à Terra Nova	
Le Caméo : bientôt la fin des travaux	
Chambres avec Vues	
Na !, le nouvel air namurois	
Vie communale	6
Cimetières : une gestion respectueuse des défunts	
Juniors : au musée !	
Fournitures durables : la Ville aussi	
NaMusiq, une nouvelle saison	
Bébébus : la crèche itinérante	
Handicontact : à votre service	
C'est du propre !	
Ma ville	10
Une nouvelle caserne pour les pompiers	
En images	13
Le dossier	16
Namur investit dans son avenir	
En bref	17
Culture	18
Le wallon a pignon sur rue	
Sécurité	20
Ils veillent sur vous pendant les Fêtes de Wallonie	
En chiffres	21
Urbanisme	22
Une offre de logement plurielle	
Mobilité	23
Zone 30	
Chronique	24
Ce que les lieux disent	
Roman de Ville	25
Début des travaux à la gare	
Centre commercial : et maintenant ?	
Travaux en cours	26

Agenda — Encart central détachable du 15 septembre au 15 novembre



Découvrez également le Namur Magazine sur votre tablette, ipad ou smartphone en téléchargeant l'application « Namur » sur Play Store ou Apple Store.

OUVERTURE DU MADE IN NAMUR À TERRA NOVA

Le « Made in Namur » est ouvert
tous les jours de 10h à 18h
en haute saison et de 10h à 17h
en basse saison (fermé le lundi).

Vous venez de découvrir le nouveau *Centre du Visiteur* de Terra Nova à la Citadelle et vous cherchez de quoi vous restaurer rapidement avant votre visite des souterrains ? Ne cherchez plus, le nouveau self-terroir Made in Namur est la formule idéale pour vous sustenter lors de vos excursions à la Citadelle.

L'objectif de ce nouvel établissement est de permettre aux visiteurs de se restaurer rapidement en découvrant des produits du terroir prêts à être mangés ou à être emportés. Le type de restauration du Made in Namur se veut avant tout ciblé vers le « circuit court », la priorité est donc donnée à la vente des produits frais et de saison issus de producteurs locaux. Un espace de promotion leur est d'ailleurs réservé et chaque mois, un artisan partenaire est présenté aux visiteurs.



BIENTÔT LA RÉOUVERTURE DU CAMÉO RÉNOVÉ

Commencés en 2014, les travaux du Caméo vont bon train et devraient être terminés en janvier 2016.

C'est l'entreprise SA. DUCHENE, en association avec le bureau d'architecture V+, qui a été désigné pour la conception et la réalisation de la rénovation du complexe. Un autre appel d'offre a quant à lui désigné les Grignoux comme futur exploitant du futur cinéma.

Après une phase impressionnante de démolition, l'entreprise générale a pu s'attaquer au printemps à la mise en place de la structure globale du bâtiment (dalles de béton, charpentes, murs porteurs, etc.) ainsi qu'à la ventilation, aux sanitaires, etc.

Quelques surprises ont cependant donné des sueurs froides à l'entrepreneur et quelque peu retardé le chantier. Par exemple, il est apparu lors du décapage des plafonnages, qu'un mur et des dalles de sols présentaient beaucoup de fissures et que leur stabilité était dès lors remise en cause. Il a donc fallu les démolir et les reconstruire à l'identique.

Le futur Caméo comprendra :

- 5 salles de projection (50 places, 59 places, 91 places, 182 places et 350 places)
- Une brasserie-restaurant au rez-de-chaussée
- Des espaces pour des futurs bureaux en toiture

Depuis le mois de mai, les travaux de parachèvement
sont en cours. Rendez-vous début 2016
pour l'ouverture du Caméo rénové !





PLUS QUE QUELQUES JOURS POUR S'INSCRIRE À CHAMBRES AVEC VUES 2016

Peintres, photographes, sculpteurs, graveurs, stylistes, designers, vidéastes, graffeurs... Il reste encore quelques jours pour vous inscrire à la prochaine édition de Chambres avec Vues, qui se tiendra les 12-13 et 19-20 mars prochain. Vous pouvez participer seul ou au sein d'un collectif, dans le lieu de votre choix sur le territoire de Namur : en ville ou à la campagne, dans une maison, un atelier, un garage, une église, un commerce, une péniche, un entrepôt, un jardin, une tour...

Si vous n'avez pas la fibre artistique, vous pouvez accueillir l'un ou l'autre créateur, seul ou associé à d'autres artistes au sein d'un collectif ou d'une association.

Chambres avec Vues, c'est l'occasion idéale pour mettre en valeur la créativité à Namur, confronter les disciplines, les styles, les regards, encourager les rencontres entre artistes et visiteurs. Lors de la précédente édition de ce parcours d'artistes, en 2014, plus de 300 créateurs ont investi 220 lieux d'exposition visités par des milliers de curieux durant les deux weekends d'exposition.

Pour cette 4^e édition, les talents les plus fous et les lieux les plus insolites sont les bienvenus ! (VS)

Fiche d'inscription à télécharger sur
www.ville.namur.be/chambresavecves2016
pour le 30 septembre 2015
Service de la Culture - 081 24 64 37

NOUVEAUTÉ DANS LE PAYSAGE MUSICAL NAMUROIS : NA !

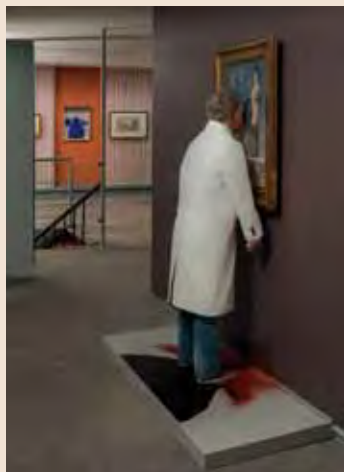
Lancée quelques jours avant le Festival Musical de NAMur, NA ! est une nouvelle plateforme de billetterie en ligne qui se consacre exclusivement à la musique classique.

Mise en œuvre par les organisateurs de concert Namurois, Na ! poursuit le double objectif de mieux coordonner et promouvoir les richesses musicales portées par A cœur joie, Cavatine, le Cav&Ma, le Conservatoire Balthasar Florence, l'IMEP, la Société Philharmonique, le Festival Musical de NAMur, ou encore les concerts NAMusiq' justement.

Première réalisation concrète : un programme de saison foisonNant -plus de 80 concerts- à découvrir dès à présent sur www.nanamur.be



© Attilio Maranzano



EXPO ROPS / FABRE

SUCCÈS SUR TOUTE LA LIGNE

Le 30 août dernier, l'exposition Facing time. Rops / Fabre a fermé ses portes sur un bilan extraordinairement positif. Avant d'avoir les chiffres de fréquentation définitifs - mais déjà plus de 30.000 visiteurs à la fin juillet pour les entrées combinées au musée Rops et à la Maison de la Culture - il y a lieu de souligner la belle affluence en ville, remarquée par les commerçants et les Namurois, ou l'augmenta-

tion des groupes en visite dans le centre-ville, constatée par l'Office du Tourisme, autant de retours qui concrétisent le succès de cette manifestation d'envergure. Preuve de cet engouement, la décision de l'asbl de gestion du centre-ville, GAU, de mettre en place une enquête auprès des commerçants afin de mesurer les retombées indirectes de l'exposition sur les commerces namurois.

À ce constat s'ajoutent des initiatives spontanées, issues de particuliers ou d'associations, comme cet événement Facebook qui invitait le public à prendre la pose en mars près de L'Homme qui mesure les nuages ou encore le rallye «Dring drink» imaginé le 21 mai par Pro Vélo, un parcours cycliste pour découvrir les sculptures en ville et qui s'est terminé par un apéritif à l'Auberge de jeunesse. Un succès espéré mais toujours récompense les efforts humains et financiers engagés par les différents partenaires qui ont travaillé en étroite collaboration.



CIMETIÈRES NAMUROIS



UNE GESTION DIFFÉRENTE, TOUJOURS RESPECTUEUSE DE NOS DÉFUNTS

S'il vous arrive de fréquenter les cimetières, ou qu'un deuil a malheureusement touché votre famille ou vos proches il y a peu, vous aurez peut être remarqué que des parcelles de dispersion des cendres ont été réaménagées dans certains cimetières namurois.

Une récente modification de la législation wallonne en la matière permet en effet de repenser l'aménagement de ces espaces importants au sein des cimetières communaux.

Dans les cimetières de Loyers, Naninne et Erpent, l'ancienne pelouse des aires de dispersion a donc été remplacée par un tapis végétal.

Permettant un entretien plus respectueux des cendres y dispersées, cet aménagement a été réalisé dans le plus grand respect des cendres des défunts précédemment dispersées.

La parcelle de dispersion du cimetière de Bouge a également été revue, afin notamment de permettre le dépôt de fleurs au sein d'un espace interne à l'aire de dispersion, de nombreux véhicules empruntant les allées d'accès contigües. Vu la grande taille de cet espace de dispersion, il n'a pas été jugé opportun d'en modifier la composition par l'installation d'un tapis végétal en remplacement de la pelouse.

Désormais mieux délimités, ces espaces cinéraires ont également été équipés d'une zone de dépôt de fleurs, d'espaces commémoratifs et d'une zone spécifique de dispersion des cendres d'enfants.

La parcelle des enfants du grand cimetière de Namur, Chaussée de Waterloo à Saint-Servais, permet désormais également la dispersion de cendres pour les parents qui le souhaitent, dans des conditions de respect et de conformité attendus lors de la perte tragique d'un enfant.

Une délimitation, aussi symbolique qu'utile, a été réalisée autour du carré des enfants, dans lequel est désormais intégrée la parcelle des étoiles imposée par le décret wallon sur les funérailles et sépultures.



Enfin, à Gelbressée, une nouvelle aire de dispersion a été installée à l'extérieur de l'enceinte du cimetière en conformité avec la réglementation Wallonne. L'ancienne aire a été quant à elle conservée comme espace de recueillement pour les personnes décédées qui y ont été dispersées dans le passé.

ANNIVERSAIRE AU MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE

Le musée n'est pas un endroit statique où l'on s'ennuie. C'est le lieu idéal pour se retrouver entre amis pour un moment de détente. Votre enfant a entre 7 et 10 ans ? Le Service de la Culture vous propose de fêter son anniversaire au Musée archéologique.

Au programme : déguisements, défis, bricolage et découvertes amusantes sur la vie des gallo-romains.

Tous les samedis et mercredis après-midi.

Formule anniversaire à partir de 52 €. Renseignements et réservations : Service de la culture – tél : 081 24 64 33



FOURNITURES

LA VILLE MISE SUR LE DURABLE

A l'heure des achats de matériel scolaire en masse, il est désormais entré dans les habitudes de choisir des fournitures dites « durables ». Mais quelle latte privilégier, celle en bois qui porte un label « durable » ou celle en inox qui durera des années ? Le papier recyclé ou celui sans chlore ? Pas facile de s'y retrouver dans tous ces critères et labels. À la Ville de Namur aussi, et depuis pas mal d'années, on se pose aussi ces questions.

1.500 agents communaux dont plus de la moitié sont affectées à un travail administratif, cela représente pas mal de fournitures de bureau ! C'est l'Économat, un des services du Département des Services d'Appui de la Ville, qui achète et gère en bonne intelligence les stocks de stylos-billes, papiers, cartouches d'encre, mais aussi les t-shirts, vêtements et chaussures de sécurité, mobilier, ... mis à disposition des agents dans le cadre de leur travail.

Tous ces achats sont réalisés en appliquant les procédures de marchés publics qui régissent toute dépense communale. Depuis quelques années, les marchés incluent des critères éthiques ou écologiques. Ainsi, les vêtements de travail achetés par l'administration doivent répondre à des normes (respect des réglementations internationales en matière de travail), de même que le papier (forêt gérée durablement, production du papier sans chlore...). Sans imposer un label plutôt qu'un autre, la Ville a clairement fait le choix, à chaque fois que c'est possible, de recourir à des fournitures produites de façon responsable. Ainsi, les produits de nettoyage sont depuis quelques années déjà certifiés bio : c'est non seulement bon pour la nature, mais aussi pour la santé du personnel d'entretien !

Une des grandes difficultés rencontrées par le responsable des achats reste le manque de répondant du côté des entreprises : le fonctionnement d'une administration a des exigences spécifiques, en termes de quantité notamment, et peu peuvent proposer une offre de produits adaptée aux besoins de l'administration. Toujours attentif aux solutions alternatives, l'homme garde sa porte ouverte à toute proposition allant en ce sens...

Les achats de fournitures ne sont pas le seul domaine où la Ville a mis en place une approche plus durable. Ainsi, et depuis 15 ans déjà, le papier est trié, et recyclé en bloc-notes. Les enveloppes de courrier interne sont en matière indéchirable, et servent donc quelques centaines de fois : autant de papier économisé ! Les cartons de déménagement, à utilisation quasi unique eux aussi, ont été remplacés par des bacs réutilisables. Lorsque c'est possible, les cartouches d'encre à destination des imprimantes sont recyclées via un circuit court. Les exemples sont légion...Et chaque geste compte.



5^E SAISON DES NAMUSIQ

LES CUIVRES DE LA MONNAIE OUVRENT LE BAL

Alors que le pôle musical Na! entame ses premiers mois d'existence, NAMUSIQ, initié par la Ville et la Province de Namur avec la complicité de la Philharmonique et des Jeunesses musicales, continue son petit bonhomme de chemin. Une fois par mois, le jeudi sur le temps de midi, NAMUSIQ convie les amateurs de musique classique à venir apprécier les artistes confirmés aussi bien que les jeunes talents. D'octobre à mai, huit concerts sont proposés, en alternance au Foyer du Théâtre et à la Maison de la Culture.

Ouverture des festivités le 15 octobre avec le Sextuor de Cuivres de la Monnaie (photo) qui rendra hommage au Grand Maître des compositeurs, Jean-Sébastien Bach, à travers une sélection d'œuvres parmi les plus attachantes de son répertoire.

Le 12 novembre, place aux violons avec le duo Octocorde, Sofia Constantinidis et Maritsa Ney, membres de l'orchestre de l'Opéra royal de Wallonie. Pour l'occasion, elles s'associeront au pianiste et compositeur Harold Noben qui a composé une œuvre pour leur trio. Au programme également, Milhaud, Chostakovitch, Carlos Gardel et Piazzolla.

Pour suivre, on découvrira le quatuor de flûtes Eliseos (10 décembre), le duo violon-piano Tsar (14 janvier), les quatre musiciens de Zerkalo, détenteurs de plusieurs prix européens (18 février), l'ensemble de musique baroque Les Agrémens pour un hommage à Haendel (10 mars), deux pianistes de l'IMEP, Éline Mathelart et Maxime Pouillon (14 avril) et enfin, le collectif belge Wolf associé au claveciniste et pianiste australien Anthony Romaniuk (12 mai).

De Schumann à Hosokawa en passant par Schubert, Haendel, Rachmaninov, Beethoven, Gianella, Dubois et Fauchamps, une belle occasion de (re)découvrir les grands classiques tout en explorant les répertoires de compositeurs contemporains. (VS)

Réservations : www.nanamur.be ou Office du Tourisme de Namur (Halle al'Chair) au 081 24 64 48.

Tarif unique : 6 € (gratuit - de 12 ans)

Abonnement : 35 € (8 concerts) - Article 27.

+ d'infos : Service Economat de la Ville de Namur
081 24 62 68 – economat@ville.namur.be



CRÈCHE ITINÉRANTE CONNAISSEZ-VOUS LE BÉBÉ BUS ?

Sur le principe du Bibliobus, camion aménagé en bibliothèque, voici le **Bébé Bus** : une camionnette chargée de matériel de puériculture, de jeux, de dispositifs sécurisants pour accueillir les petits de 0 à 3 ans dans une halte-garderie itinérante.



4 jours par semaine, la camionnette du Bébé Bus sillonne la ville pour permettre aux parents dont les enfants ne fréquentent ni crèche ni gardienne de les confier quelques heures pour faire des démarches administratives, se rendre à un entretien ou un rendez-vous médical, passer chez le coiffeur ou tout simplement souffler un peu.

Le Bébé Bus s'installe à proximité d'un local communal agréé par l'ONE, où sont accueillis les enfants de 9 à 16h. Ce système est flexible et accessible : le coût maximum est de 8 € la journée.

Proposée dans quatre quartiers namurois, où la demande est particulièrement importante, cette structure d'accueil alternative s'adresse plus spécifiquement, aux parents qui n'ont pas accès aux milieux d'accueil « traditionnels » tels que les demandeurs d'emploi, les personnes en formation, les parents travaillant à temps partiel.

Pour les enfants, c'est l'occasion de rencontrer de nouveaux copains de jeu, de participer à des activités adaptées à leur âge, de préparer leur entrée à l'école, de jouer et de s'amuser en apprenant à vivre en milieu collectif.

Mis en place début octobre, le Bébé Bus sera présent à Plomcot le lundi, au Cinex le mardi, à l'Espace Laloux de Jambes le jeudi et à la Maison de Quartier d'Hastedon le vendredi.

INFOS : Réseau des Bébésbus en Province de Namur – 071 74 27 81

HANDICAP

Handicontact répond à toutes vos questions



À quelles aides pouvez-vous prétendre?

Où trouver une chaise roulante?

Qui peut vous aider pour l'aménagement de votre maison ?

Où demander une carte de

stationnement ? Quels soutiens pour un emploi ?

Il existe au sein de l'administration communale un point «Handicontact», où une équipe spécialisée a réponse à toutes ces questions, et d'autres encore. Que ce soit pour des matières communales (mobilité, loisirs, accessibilité), des aides en matières d'emploi, d'allocations, de droits ou pour recueillir les précieux témoignages d'usagers et permettre ainsi aux institutions de mieux comprendre leurs difficultés au quotidien, Handicontact est au service de la personne handicapée, de ses proches et des professionnels du secteur.

INFOS : Handicontact – 081 24 63 26
handicontact@ville.namur.be

N'hésitez pas à consulter également le site www.wikiwiph.awiph.be qui regorge d'infos utiles.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Vierge Noire, expression souvent entendue dans le secteur de l'aide à la personne, désigne en fait le Service Public Fédéral Sécurité Sociale – Direction générale Personnes Handicapées, installé à Bruxelles, Boulevard du Jardin Botanique. Et d'où vient ce petit nom ? C'est simple : autrefois, ce service était installé, à Bruxelles toujours, rue de la ...Vierge Noire !



5^E ÉDITION

BOURSE D'ÉCHANGES DE SERVICES WIN WIN

En novembre prochain, différentes structures namuroises, en partenariat avec le CPAS et la Province de Namur, relèvent une fois de plus le défi d'organiser une Bourse d'échanges à l'attention des associations et des entreprises, des commerçants, des clubs sportifs, des écoles, des institutions publiques, des acteurs de l'économie sociale de la province.

Cet événement, permet aux différents participants d'échanger des services, du matériel, des compétences,.... simplement en proposant, par exemple, une prestation contre du matériel, un échange de visibilité, un conseil comptable contre une formation, etc. Pour pouvoir participer, il suffit d'inscrire les offres et/ou les demandes, en ligne, sur le site www.winwin.be/namur avant le 10/11/2015. Et si les idées manquent, plusieurs possibilités s'offrent aux participants potentiels qui peuvent soit se rendre aux séances d'informations, soit contacter les conseillères pour trouver une inspiration, ou encore, visiter le site internet qui publie au jour le jour les propositions d'échanges enregistrées et les structures inscrites.



La bourse Win – Win est organisée le 19 novembre de 18h30 à 21h au SPW, Boulevard du Nord 8 à Namur. 2 séances d'informations préalables sont organisées pour vous renseigner sur l'événement : le jeudi 24/09 à 09h30 au CPAS de Namur et le jeudi 29/10 à 18h00 au Palais Provincial de Namur. L'inscription et la participation sont gratuites.

• D'INFOS : www.winwin.be/namur
winwin@namur.be – 081/33 73 02-03

C'EST DU PROPRE !

EN 2014

ACHATS

La Ville a acheté 737 nouvelles bornes de propreté, 28 totems «toutounet» supplémentaires ainsi que 1.200.000 sacs à déjections canines

CHATS ERRANTS

168 chats ont été stérilisés

SANCTIONS ADMINISTRATIVES

642 procès-verbaux d'infractions ont été dressés

ÉVÉNEMENTS

530 m³ de déchets ont été pris en charge par le service « Propreté publique » suite à des événements sur le domaine public

DURABLE

12.698 gobelets réutilisables et 861 mugs ont été prêtés

TAGS

1741 interventions en 2014 pour enlever des tags ou graffitis, et 2.107 m² de surfaces détaguées

93 PERSONNES

7 JOURS SUR 7

ENTRE 5H ET 20H (EN ÉTÉ)

ENTRE 5H ET 16H15 (EN HIVER)

35 VÉHICULES

10 ASPIRATEURS URBAINS

2400 POUBELLES

ET BORNES DE PROPRETÉ

51 CENDRIERS URBAINS

ENTERRÉS



LES MISSIONS DU SERVICE PROPRETÉ PUBLIQUE

BALAYAGE

- balayage manuel
- aspirateurs urbains
- charrettes

ENTRETIEN

- balayage mécanique
- vidange des avaloirs
- nettoyage des voiries

INFRACTIONS

- enlèvement des dépôts d'immondices, affichage illicites
- nettoyage des tags, graffitis
- nettoyage des accotements et des cimetières

ÉQUIPEMENT

- placement, entretien, vidange des poubelles publiques, cendriers urbains, sacs pour déjections canines
- entretien des aires de bulles à verres
- entretien des canisettes

Service Propreté publique de la Ville de Namur

Chaussée de Liège, 57 - 5100 Jambes | Tél : 081 24 87 68 - Fax: 081 24 85 59
 proprete.publique@ville.namur.be | www.environnement-namur.be
 Pour signaler tout problème de propreté, appelez le n°vert : **0800/935 62**

Visite de la Caserne des Pompiers

EN VISITE CHEZ LES POMPIERS

EN CE JEUDI MATIN D'ÉTÉ, QUI RESSEMBLE À UN JOUR DE NOVEMBRE, LES POMPIERS ARRIVENT, EN UNIFORME, POUR PRENDRE LEUR POSTE À LA CASERNE. AUJOURD'HUI, C'EST LA SECTION DU COMMANDANT D'ACQUINO QUI ASSURE LA GARDE, ET CE POUR 24H. ILS SERONT UNE GROSSE VINGTAINÉ POUR MENER LES INTERVENTIONS QUE LA JOURNÉE LEUR RÉSERVE : DES INCENDIES, MAIS AUSSI DES MISSIONS D'AMBULANCES, ET, PARTICULIÈREMENT AUJOURD'HUI, DES NIDS DE GUÊPES À DÉLOGER.

La journée démarre calmement, par le passage de relais entre la section qui termine sa garde et celle qui la commence, à 8 heures sonnantes. Un message diffusé dans tout le bâtiment annonce l'appel des pompiers, dans le garage à camions. Le capitaine appelle ses hommes par leur nom, les uns après les autres, pour constituer son équipe. Chacun reçoit sa mission du jour : qui à l'ambulance, qui à l'autopompe, qui au dispatching. L'appel terminé, place à la vérification quotidienne des camions. Les premiers véhicules à passer le contrôle, qui seront aussi les premiers à partir en intervention, sont le camion-citerne, le camion à grande échelle, l'autopompe et la camionnette de désincarcération. Chaque véhicule a sa spécificité : le matériel à bord est différent, le nombre d'hommes embarqués aussi.

La vérification est toujours en cours quand le premier appel de la journée résonne : il est 8h30, les pompiers sont appelés pour un incendie de cave dans une maison. En une minute à peine, douze hommes sont prêts à embarquer. Le temps d'activer le feu rouge pour sécuriser la chaussée de Liège, et le convoi s'élance.

Dans l'autopompe, 6 pompiers et leur équipement sont parés pour éteindre un incendie, et intervenir en intérieur (maison, appartement jusqu'au 2e étage). L'alimentation est assurée par le camion-citerne, qui exige deux hommes, tout comme le camion-échelle, qui permet d'accéder à une hauteur de 30 mètres. Dans la voiture qui les accompagne, le Capitaine qui, quelques minutes plus tôt, nous expliquait le fonctionnement de cette caserne fraîchement installée à Jambes.



La nouvelle caserne des pompiers est installée à Jambes, au pied de la Montagne Sainte-Barbe, qui n'est autre que ... la Patronne des Pompiers. Pouvait-on rêver clin d'œil plus protecteur pour les hommes du feu ?

L'intervention durera 2 heures, l'incendie sera maîtrisé, sans blessé.

Dans les hangars de la caserne, 37 véhicules sont entreposés, parmi lesquels les deux camions autopompes, 8 remorques, 2 bateaux équipés pour le sauvetage en rivière... À côté du hangar à camion, un espace vestiaire, rouge vif, comme toutes les zones d'urgence du bâtiment. Cela contraste avec l'intérieur de la caserne, et les lieux de vies, tous peints en anthracite et blanc. Le hangar des ambulances est annoncé en jaune, comme les véhicules qu'il accueille. Un bâtiment re-

marquable, que cette caserne ! Si l'aspect extérieur du bâtiment, en tôle ondulée se démarque par sa modernité, l'intérieur est résolument pensé pour une efficacité et un confort de travail maximum. Les lignes graphiques sont claires, lumineuses. A l'intérieur du bâtiment fait se côtoient bois, verre, béton, métal. Une étonnante impression de calme se dégage, comme pour rappeler encore une fois que le travail des pompiers, s'il exige rapidité d'intervention et réactivité, exige aussi calme et maîtrise de soi.





Au deuxième étage, les chambres, salles de douche, salle d'entraînement physique. Dans la partie rouge de la caserne, visible jusqu'à la Citadelle, sont installées une salle multisports (volley, badminton, gymnastique...) et une salle de musculation.

Tout est fait pour permettre aux hommes du feu de rester en forme physiquement, ce qui est essentiel pour les interventions sur le terrain. A l'extérieur, d'autres exercices attendent les pompiers : un immense escalier sert aux entraînements de l'après-midi. Ici, pas question d'appareil de musculation : c'est harnachés dans leurs lourds uniformes qu'ils vont s'exercer aux techniques de sauvetage, de projection de mousse, de réanimation... En effet, ici, les pompiers sont aussi ambulanciers. La plupart exerce les deux fonctions à tour de rôle. Et certains se spécialisent : les plongeurs, les grimpeurs, et les spécialistes en produits chimiques sont parfois appelés en renfort, quand la situation l'exige.



Au rez-de-chaussée, on retrouve les salles de vie, la cuisine, les salles de repos, et les deux hangars : un pour les camions, un pour les ambulances. Au premier étage, le staff administratif est à l'œuvre, et les officiers ont leur bureau et salles de réunion. Chaque matin, ils débriefent ici des faits de la dernière garde, des nouvelles législations et des normes de sécurité à respecter, des projets qui s'annoncent. Au premier également, des salles de cours : le métier évolue, il faut se tenir informé des nouveautés,



apprendre les techniques nouvelles, la maîtrise du matériel. Enfin, surplombant la voirie, le centre de dispatching, où un permanencier reçoit les alertes transmises par le 100 et le 112, et les transmet à toute la caserne via un système de hauts parleurs omniprésent, dont la voix douce, mais automatique, compense quelque peu l'absence de collègues féminines. En effet, en dehors du staff administratif, pas de femmes à la caserne. Ce n'est pas un choix, loin de là : toutes les infrastructures sont prêtes : chambres, douches, vestiaires sont équipés, et attendent qu'enfin une femme pompier intègre l'équipe à Namur.



Les 130 sapeurs-pompiers namurois, et la trentaine de pompiers volontaires, les staffs officier et administratif sont désormais installés dans un bâtiment conçu sur mesure pour

les aider à mener à bien la plus exigeante et la plus risquée des missions : sauver des vies.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque jour, la caserne de Namur effectue entre 20 et 24 missions ambulances, entre 4 et 6 missions pompiers (incendie, nettoyage de voirie, nid de guêpes, balisage, désincarcération, ...)



Caserne des Pompiers

Chaussée de Liège 55
5100 Jambes
081 32 52 00
info@zone-nage.be

Pour les urgences,
composez le **112**

Découvrez la totalité de ce reportage sur votre tablette ou smartphone grâce à l'application «Namur»



EN IMAGES

Première rentrée à Bellevue

C'était il y a quelques jours à peine : l'école communale de Bellevue accueille sa première rentrée des classes. Plus de 550 élèves, installés jusqu'alors dans les installations provisoires de Froidebise et d'Erpent, bénéficieront désormais de cette superbe infrastructure.



Self défense au CCCA

Les seniors du toujours très dynamique Conseil Communal Consultatif des Aînés participent depuis quelques temps à des séances de formation à l'auto-défense qui leurs sont dispensées par la Police. Voilà une collaboration aussi insolite qu'efficace !



Hommage aux victimes civiles (avant / après)

À l'approche des commémorations en août dernier, la parcelle du bombardement du 18/08/1944 où reposent des victimes civiles a été entièrement remise en état, tout comme le monument, visible à l'avant-plan, dédié aux victimes des bombardements de la seconde guerre mondiale. Sablage, peinture, remise à niveau des croix, remise à niveau des tombes, abat-tage de sapins cachant des croix, sablage et remise en état du monument commémoratif ont été réalisés, au fil du temps, par les services communaux des Voiries et des Espaces Verts, en plus de leurs missions habituelles. La parcelle et le monument commémoratif se trouvent dans le Cimetière de Namur dit de Belgrade, chaussée de Waterloo.



Deux nouvelles fresques à Namur

L'Hôtel de Ville de Namur accueille désormais sur la façade de l'aile Dandoy, dans l'impasse située entre l'esplanade de l'Hôtel de Ville et l'îlot Eden, une fresque monumentale, réalisée par l'artiste Eyes - B. Une autre œuvre a pris place, cette fois dans le piétonnier, Place du Québec. La fresque créée par le Montréalais Dan Brault, sera officiellement inaugurée pendant les fêtes de Wallonie. Ces œuvres s'inscrivent dans la politique culturelle «Namur Confluent Culture» qui encourage l'acquisition d'œuvres d'art contemporain, mais aussi l'accès de tous à la culture et l'intégration de l'art dans l'espace public.



NAMUR

INVESTIT DANS SON

AVENIR



Annoncés dans la Déclaration de Politique générale de décembre 2012, plusieurs projets d'envergure sont prévus à Namur.

L'attribution de fonds européens Feder et le début des travaux liés à la construction de la future gare des bus sont l'occasion de faire le point sur ces différents projets portés par la Ville de Namur, sur ceux développés par la Province, la Région, le Fédéral. Enfin, certains-dont plusieurs vastes projets de logements et de bureaux-sont portés, pour partie ou en totalité, par des investisseurs privés, convaincus par cette dynamique namuroise nouvelle.

Dans les années à venir, Namur et les Namurois pourront bénéficier d'infrastructures nouvelles, modernes, à la hauteur des ambitions de notre capitale wallonne et qui répondront aux besoins exprimés localement.

MONTANT TOTAL
DES INVESTISSEMENTS

**156 MILLIONS
D'EUROS**

COMMENT SONT FINANCÉS CES GRANDS PROJETS ?

SUBSIDES EUROPÉENS

Namur a obtenu pour la première fois des fonds FEDER 29,6 millions d'euros, attribués à différents projets présentés sous l'intitulé « Namur Innovative City Lab ». Ces fonds sont composés pour 50% de subsides européens, pour 40 % de subsides régionaux et pour 10% d'investissements communaux.

SUBSIDE RÉGIONAL « ATTRACTIVITÉ URBAINE »

En 2012, la Wallonie a octroyé à Namur un subside récurrent de 1,5 million d'euros, pendant 20 ans. Plutôt que d'attendre chaque année un subside modeste, la Ville a décidé de financer par emprunt plusieurs projets structurants, et d'utiliser ces subsides pour rembourser l'emprunt global.

INVESTISSEURS PUBLICS (PROVINCE, COMMUNAUTÉ, RÉGION, FÉDÉRAL)

En tant que capitale de la Wallonie et chef-lieu de province, Namur accueille déjà de nombreuses administrations. La 6e réforme de l'Etat entraîne le rapatriement de certains services, l'état fédéral a finalement décidé de la construction d'un nouveau Palais de Justice, et Région et Fédération sont les partenaires de nombre de projets namurois (Confluence, stade et patinoire, passerelle cyclo-piétonne, téléphérique, nouveau Conservatoire...)

INVESTISSEURS PRIVÉS

Si les pouvoirs publics investissent dans la capitale wallonne, ils ne sont pas les seuls. Le BEP, l'Université de Namur déploient leurs projets dans la ville, tandis que les projets portés par le privé fleurissent également sur le sol communal : les logements du Port du Bon Dieu, l'installation du siège social de la banque CBC (2017), les diverses constructions en cours à Jambes (commerces et logements...) De plus, les investissements liés à la construction du parking au confluent ou du téléphérique sont pris en charge majoritairement, voire totalement, par des investisseurs privés. Il en est de même pour le futur centre commercial.

COMMUNE

Enfin, et ce n'est pas le moindre, la Ville de Namur s'est doté d'un budget extraordinaire, celui dédié aux investissements, de 69,3 millions d'euros. Si le budget 2015 prévoyait déjà 800 000 euros pour la passerelle, et près de 7 millions pour l'aménagement du Grognon, celui des années suivantes intégrera la quote-part communale des investissements FEDER, ainsi qu'une série de financements purement communaux dédiés à des infrastructures prioritaires.

En effet, le gros avantage d'avoir pu obtenir, grâce à l'action de l'autorité communale, de tels financements extérieurs auprès de l'Europe, de la Région et la Fédération Wallonie Bruxelles, c'est que cela permet de consacrer l'énorme majorité du budget communal aux investissements de proximité tels les voiries, les écoles, la propreté, l'aide sociale, la culture, le sport...

QUELLES SONT LES DIFFÉRENTES ÉTAPES D'UN PROJET ?



PROJET



DÉCISION
POLITIQUE



FINANCEMENT



DOSSIER
ADMINISTRATIF



MARCHÉS
PUBLICS



EN CHANTIER



EN SERVICE

NAMUR

Voici les principaux projets prévus à Namur d'ici 2020, ainsi que l'indication de leur état d'avancement. Pour certains, les travaux sont en passe de commencer. Pour d'autres, décision et financement sont assurés, sans qu'on puisse définir la date d'inauguration. Dans tous les cas, ce sont des infrastructures qui bénéficieront à tous, et qui inscrivent Namur comme une ville moderne, dynamique, interactive et innovante.



QUARTIER CONFLUENCE

EN BORD DE SAMBRE

Un téléphérique



QUOI ?

Le téléphérique ralliera la place Maurice Servais et l'Esplanade de la Citadelle. Équipée de 9 cabines pouvant accueillir entre 6 et 8 personnes, cette liaison aérienne survolera la Sambre et le domaine fortifié, à raison d'un départ toutes les 45 secondes environ.

COMBIEN ?

8 700 000 euros

QUI ?

Privé Les travaux seront menés et financés par le futur exploitant.

QUAND ? 2018

Début des travaux en 2017



ENTRE JAMBES ET NAMUR

Une passerelle



QUOI ?

Création d'une passerelle cyclo-piétonne entre le Grognon et la rive jamboise, à côté de la Villa Balat. Cette passerelle est conçue pour être quasi invisible depuis les ponts de Jambes et des Ardennes, et sera accessible aux piétons, aux cyclistes et aux personnes à mobilité réduite, grâce à une double rampe d'accès, l'une avec et l'autre sans escalier. Dotée d'un éclairage intelligent et réalisée en matériaux durables (acier et bois), elle cache sous des allures discrètes une véritable prouesse technologique.

COMBIEN ?

7 000 000 euros

QUI ?

FEDER + RÉGION

Le projet de passerelle n'est pas neuf: on en parlait déjà il y a une quarantaine d'années. L'impulsion pour le réaliser enfin est venue de la Ville, qui a financé le développement du projet et les plans. Mais les cours d'eaux sont une compétence régionale, c'est donc la Direction Générale des Voies Hydrauliques qui prend le relais pour réaliser les travaux.

QUAND ? 2019

À LA CONFLUENCE

Une esplanade, un parking et un port numérique



QUOI ?

Le projet d'aménagement de la pointe du Grognon, avec :

en sous-sol : un parking souterrain de 600 places.

en surface : l'aménagement de l'esplanade en espace verdoyant intégré au paysage de la citadelle, comportant fontaines, équipements numériques, gradins formant une agora verte. L'espace ainsi créé pourrait, par exemple, accueillir des événements d'ampleur. Un concours sera lancé pour le concevoir.

au bord du fleuve : la création d'un espace d'accueil et d'exposition, et d'une cantine citoyenne, rassemblé sous le nom de « Port numérique ». Cet espace hautement connecté sera un lieu d'information, de débat, d'innovation pour tous, afin de permettre aux citoyens et visiteurs de communiquer avec la ville, et de développer pleinement une démocratie 3.0, interactive et réactive.

sur tout le site : déviation de la voirie par la création d'un rond-point à hauteur de la place Sainte-Hilaire.

COMBIEN ?

13 000 000 euros + le parking

QUI ?

FEDER + RÉGION

La conception du Port numérique et l'aménagement de l'esplanade seront coordonnés par la Ville. Les voiries sont gérées par la Région, l'ensemble sera financé par l'Europe. Les travaux de construction du parking souterrain du Grognon seront financés et réalisés par le futur exploitant privé.

QUAND ? 2020

Après un premier sondage du sol, la suite des travaux de construction du parking attendra que la Région ait réalisé les obligations fouilles archéologiques, dans les zones n'ayant pas encore été analysées (début en 2016).

INVESTIT DANS SON

QUARTIER GARE-CASERNES

PLACE DE LA STATION

Une gare des bus



QUOI ?

La gare des bus périurbains, installée actuellement derrière le square Léopold, sera remplacée prochainement par une gare des bus moderne, bâtiment d'acier et de verre construit sur la dalle de la gare des trains. Une passerelle de 250 mètres, soutenue par un pont à haubans tendus sur un pylône haut de 50 mètres, permettra aux bus d'accéder aux quais d'embarquement, tandis que les voyageurs pourront y accéder par l'intérieur de la gare.

En parallèle, la circulation et les abords de la place de la Station seront réaménagés afin de fluidifier la circulation et accroître la convivialité de la place. L'esplanade sera entièrement réaménagée, avec plus d'arbres et de plus grands trottoirs. Une partie de la circulation sera reportée vers l'arrière de la Gare, pour réduire le flux de véhicule au centre-ville.

COMBIEN ?

50 millions d'euros

QUI ?

RÉGION + SNCB-HOLDING + SRWT (TEC) + VILLE

QUAND ? 2018

La demande de permis d'urbanisme a été déposée en avril 2014, déjà. La fin du chantier est prévue pour 2018.



AVENIR

SQUARE LÉOPOLD

Un centre commercial et un parking



QUOI ?

Un centre commercial, doté de jardins de 5000 m² sera construit au Square Léopold. Après la consultation populaire et les travaux de conciliation (voir en page 25), le projet retravaillé a été présenté au début de l'été. En plus de l'espace public vert créé sur le toit et de l'espace arboré maintenu (environ un tiers du parc actuel), une place publique sera aménagée dans le prolongement de l'entrée du centre commercial, ainsi qu'un parking souterrain sur 4 niveaux.

QUI ? Investisseur privé

QUAND ? 2018

La demande de permis d'urbanisme est attendue tout prochainement. Le chantier pourrait débuter courant 2016.



AUX CASERNES

Un palais de justice



QUOI ?

Un nouveau Palais de Justice sera construit sur une partie de l'actuel parking des Casernes. Le projet a été dessiné dans un souci d'accueil et de confort. Treize salles d'audience et une salle d'assises sont disposées autour d'une salle des pas perdus, lieu convivial de rencontre. Les bureaux, situés sur le périmètre encadrent l'ensemble. Sous une lumineuse verrière, des boîtes et des patios avec végétation accueilleront le public. En sous-sol, un parking de 79 places sera réservé aux magistrats et au personnel judiciaire. Le département de la Justice a donné son feu vert, le parcours administratif qui précède tout projet d'ampleur semble enfin se terminer.

COMBIEN ?

110 millions d'euros

QUI ? ÉTAT FÉDÉRAL (RÉGIE DES BÂTIMENTS + SPF JUSTICE)

QUAND ? 2018

Début du chantier courant 2016

ILÔT ROGIER

Le pôle des arts



QUOI ?

L'îlot Rogier, soit la zone comprise entre la rue Rogier et la rue Pépin accueillera un nouveau conservatoire, où seront rapatriés tous les projets du Conservatoire Balthazar Florence, ainsi que la future Cité des Métiers. Aux étages, entre 28 et 40 logements, tandis que le sous-sol offrira un parking accessible aux usagers et aux habitants. Le Grand Manège sera rénové, pour accueillir des activités artistiques diversifiées, de la musique classique aux musiques émergentes.

COMBIEN ?

13 000 000 euros + le parking

QUI ?

Investisseur privé/public
Fédération Wallonie-Bruxelles pour le conservatoire, Ville et Foyer Namurois pour le logement, Ville et Région pour le Grand Manège, et privé pour le parking.

QUAND ? 2017

Le premier volet (Grand Manège et Conservatoire) est prévu pour fin 2016 - début 2017.

AUX CASERNES

Parc, bibliothèque et logements



QUOI ?

A proximité du nouveau Palais de Justice, un vaste parc public arboré sera aménagé, encadré de bâtiments qui accueilleront la nouvelle bibliothèque communale ainsi qu'une centaine de logements.

QUI ?

La Ville de Namur, via la Régie Foncière, et le privé pour les bâtiments et le parking.

QUAND ? 2018

Les travaux pourraient démarrer dans un à deux ans.



DYNAMISATION URBAINE

MAIS AUSSI...

D'autres projets d'infrastructures collectives voient le jour à Namur, portés par des investisseurs privés ou publics. Petit tour d'horizon.

PL. DU PALAIS DE JUSTICE

Un parking souterrain

Privé



PLACE SAINT-AUBAIN

Une place publique

Province + Ville



RUE DE BRUXELLES

La nouvelle faculté des sciences

Université de Namur



RUE HENRI LEMAÎTRE

Centre sportif universitaire

Université de Namur



AVENUE REINE ASTRID

(ANCIEN CENTRE SPORTIF)

Le TRAKK

BEP + Privé



BOULEVARD MÉLOT

(ANCIENNE POSTE)

Centre de congrès + hôtel

Privé



Bien sûr, ces grands projets entraîneront pendant quelques temps, désagréments pour les riverains, les travailleurs, commerçants et entreprises namurois. La phase de chantier n'est pas la plus longue du processus, elle peut néanmoins faire peur. Les entrepreneurs, publics ou privés, à la manoeuvre en sont bien conscients. La Ville de Namur a, depuis plus d'un an déjà, mis sur pied un groupe de travail qui veillera, tout au long des chantiers, à proposer des solutions évolutives, intelligentes et réactives aux difficultés que les uns et les autres pourront rencontrer.



LA VILLE VOUS INFORME

Avant que la première pierre de tels projets ne soit posée, le parcours est long, et jalonné d'étapes où le citoyen est informé et invité à réagir.

Pour s'informer, les moyens ne manquent pas : la presse, bien sûr, mais aussi votre magazine communal, dont la rubrique « Roman de Gare » devient désormais un « Roman de ville ». Vous y retrouverez les informations à court terme (deux mois) sur les enquêtes publiques, les chantiers en passe de démarrer, et le cheminement de ces différents projets qui redessineront Namur demain.

Le Pavillon de l'Aménagement Urbain, ouvert en avril dernier, rassemble en un seul lieu toute l'information concernant ces projets. Maquette, images de synthèse, dossiers d'information ou expositions répondront à toutes vos questions.

C'est aussi au Pavillon de l'Aménagement Urbain que se tiendront les enquêtes publiques. Loin d'être une étape négligeable dans le parcours administratif d'un projet, l'enquête publique donne la parole aux citoyens, riverains, usagers ou entreprises afin qu'ils expriment leurs remarques, positives ou négatives, à l'égard du projet proposé.

Lorsqu'un projet d'ampleur est prévu dans un quartier, la Ville organise également des séances d'informations publiques, ouvertes à tous, où vous avez l'occasion de poser toutes vos questions aux responsables de projets.

Enfin, rappelons que les séances du Conseil communal, où se prennent les décisions de politique communale, sont également publiques.

Toutes ces informations seront également relayées sur les différents sites internet communaux.

Pour plus d'informations sur ces grands projets, consultez également

www.ville.namur.be | www.namurreprendvie.be | www.pavillon-namur.be

EN
BREF

EN BREF

LA BAIE DES TECKS

Installée depuis quelques mois sur le site des anciens Abattoirs de Bomel, la bédéthèque namuroise accueille petits et grands pour découvrir, emprunter, dévorer l'une des 20 000 BD de sa collection. Ayant intégré le Réseau de Lecture Publique Namurois, la Baie des Tecks bénéficie d'un soutien en personnel qui permet notamment d'ouvrir ses portes plus souvent aux bédéphiles. Les horaires sont désormais les suivants : le mercredi de 13h30-19h, le vendredi de 13h30 à 19h et le dimanche de 10h à 12h. Bonne lecture !

VOLONTARIAT

Les « Rencontres Namuroises du Volontariat » auront lieu le jeudi 3 décembre dans les bâtiments du SPW (Boulevard du Nord 8, à 5000 Namur) de 17h00 à 21h30.



Pour renforcer les échanges entre associations et visiteurs, cette édition proposera un lieu de rencontre plus ouvert, plus direct et regroupé dans une seule aile du bâtiment. Exit les grilles de stand d'exposition, place à des « tables d'échanges ». Les heures d'ouvertures sont également revues afin d'attirer un public plus large et plus jeune.

Les associations inscrites pourront également participer à une rencontre « inter-associations » plus tôt dans la journée.

Toute association proposant du volontariat et cherchant des volontaires a jusqu'au 31 octobre pour s'inscrire sur le site www.volontariatnamur.be.

INFOS : lesrencontresduvolontariat@gmail.com
0497 99 53 25

Propriétaire de petits logements (kots, studios...), avez-vous votre permis d'urbanisme et votre permis de location ?
Pour rappel, depuis 2002, un permis d'urbanisme est nécessaire pour la création d'un nouveau logement (division d'une maison, d'un logement...) Depuis 2004, un permis de location est nécessaire pour tout logement de moins de 28 m² ou logement collectif (au moins une pièce commune à plusieurs locataires).

STAGES ET PLAINE PENDANT LES CONGÉS D'AUTOMNE

Plusieurs animations sont proposées aux enfants pendant les congés d'automne. Une plaine de vacances est proposée du 2 au 6 novembre à l'école communale de Jambes, au cœur du Parc Astrid. Deux stages sont organisés : pour les 2-5 ans à l'Espace Laloux (Jambes) autour du thème de « Fantasia », et pour les 7-12 ans au Parc Attractif Reine Fabiola (Citadelle) autour du thème « Halloween créatif ».

INFOS : 081 24 63 77 – jeunesse@ville.namur.be

DEVIENS ANIMATEUR DE PLAINES !

La Ville de Namur organise une formation d'animateur pour les jeunes de 16 ans et plus, reconnue par la Fédération Wallonie Bruxelles. Cette formation, répartie sur deux ans, permet ensuite de travailler pendant les congés scolaires dans les plaines de vacances de la Ville. La première partie de cette formation sera dispensée du 31 octobre au 7 novembre au Centre Marcel Hicter de la Marlagne (Wépion).

INFOS : 081 24 60 17 – 081 24 60 16 - jeunesse@ville.namur.be

LES CHARGES D'URBANISME, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un promoteur immobilier construit un projet sur le territoire communal, projet qui sera pour lui source de profit. Ce chantier de construction, et par la suite le bâtiment ainsi érigé, peuvent représenter par contre pour la communauté une source d'embarras (chantier débordant sur la voirie, poussières et bruits) ou de charges nouvelles (création et entretien de nouvelles routes, modification des itinéraires de transport en commun, nécessité de créer de nouvelles infrastructures comme des crèches ou des écoles, par exemple). Ces charges nouvelles, variables en fonction de l'ampleur du projet, sont estimées lors de l'élaboration et valorisées, afin que le prometteur en assure la prise en charge (par exemple la création d'une route), ou une contribution à valeur égale. Une des approches prévoit que chaque nouveau projet immobilier puisse intégrer un ou plusieurs logements qui seront loués à tarif social. En effet, la loi* prévoit que chaque commune puisse proposer, sur l'ensemble des logements de son territoire, 10% de logements sociaux. C'est donc tout bénéfique tant pour les citoyens en demande de logements à prix réduit, que pour le promoteur immobilier qui peut directement intégrer les charges d'urbanisme dans son projet.

* Le Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie (CWATUPE) et plus particulièrement les articles 123, 128 et 136 qui fixent le cadre réglementaire dans lequel une charge d'urbanisme peut être imposée.



À NAMUR, LE WALLON A PIGNON SUR RUE

PENDANT UNE SEMAINE, LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES FÊTE LES LANGUES RÉGIONALES. A NAMUR, CAPITALE DE LA WALLONIE, ON MET LES BOUCHÉES DOUBLES, POUR RENDRE HOMMAGE À NOTRE PATRIMOINE CULTUREL LOCAL. LE RÉSEAU NAMUROIS DE LECTURE PUBLIQUE SE MOBILISE POUR LA PROMOTION DE LA LANGUE WALLONNE. NOMBRE D'ANIMATIONS VOUS SONT PROPOSÉES : DÉCOUVRIR LE WALLON ÉCRIT, PRENDRE VOS PREMIERS COURS, PARTICIPER AU MARATHON DE LECTURE, OU ENCORE INVENTER DE NOUVEAUX MOTS... PARLEZ, JOUEZ ET FÊTEZ LE WALLON !

Le wallon

Dénommée dans sa forme administrative «Langue régionale endogène», le wallon dans ses diverses formes est surtout un dialecte propre à notre région – et à quelques irréductibles américains du Wisconsin, riche d'expressions imagées, aux couleurs des intonations chantantes de nos vallées. Il existe trace de l'existence du wallon dès 1300. Il faudra toutefois attendre le début du 17^e siècle et l'adoption des règles d'écriture du français dans nos régions pour se rendre compte de l'importance des variantes linguistiques de la langue parlée, et de ses variantes locales. Le constat de cette différence a paradoxalement, permis l'émergence d'une littérature wallonne.

Si au début du 20^e siècle, l'école imposera le français en classe, le wallon restera la langue parlée prédominante jusqu'à l'entre-deux-guerres, et ce même si le français est la langue officielle de la Wallonie. Hélas, la langue wallonne décline peu à peu, pour ne rester que sous forme de traces ou d'expression dans notre langage moderne, expression dont la familiarité et l'expressivité débordent de mille saveurs.

Comme ce fût le cas pour l'orthographe française, une version harmonisée du wallon écrit a été proposée – li rfondou wallon-, afin de fixer des règles communes pour la transcription de nos dialectes parlés. Si la démarche enthousiasme certains ardents wallonneux, elle contrarie ceux qui défendent la richesse des variantes et la liberté de garder la mémoire locale.

Aujourd'hui, le wallon se joue et s'écoute au théâtre – le théâtre d'amon nos autes reste très vivace aux quatre coins de la Wallonie. Il s'apprend le mercredi après-midi dans certaines écoles, s'écoute à la radio avec les émissions de l'inénarrable Charles Massaux, et se lit dans toutes les bibliothèques namuroises. Il se chante à Namur, toutes les heures avec notre clocher communal, et tous les ans, lors des Fièsses di Walonîye !

EN PERTE DE VITESSE, LE WALLON ?

Selon la Fédération Wallonie-Bruxelles, « les langues régionales sont en perte de vitesse en Wallonie depuis près d'un siècle et ce mouvement s'accélère dramatiquement avec la rupture de la transmission intergénérationnelle. De nombreuses personnes et associations tentent de ralentir, sinon d'inverser ce mouvement qui risque de faire sombrer dans l'oubli un patrimoine linguistique et culturel séculaire. » Si des cours de wallon sont inscrits au programme de la formation des professeurs de français, force est de constater que le public des salles de théâtre d'amon nos autes a souvent des reflets argentés dans les cheveux.

LÈS GRANDS-AUBES

Atelier d'initiation au wallon namurois



À partir de l'album Lès Grands-Aubes et de la valisette pédagogique qui l'accompagne, l'animation fera découvrir la langue wallonne aux plus jeunes. Sons et images à l'appui, elle leur proposera un voyage ludique et interactif, à la recherche de leur identité et de leurs racines.

Le mercredi 30 septembre à 14h30, à l'Auditorium du Conservatoire, avenue Jean Materne 162 à Jambes. Tout public - gratuit.

APÉRO-LIVRES

Lijans èt choûtans l'walon !

L'apéro-Livres mensuel de la Bibliothèque de Namur sera consacré entièrement au plaisir de lire et écouter des textes en wallon.

Le lundi 28 septembre, de 12h à 13h, à la Bibliothèque communale de Namur, venelle des capucins 6.

Le saviez-vous ?

Il existe une version en wallon - de Google

(<http://www.gogueule.be/>)

- et de Wikipedia

(<https://wa.wikipedia.org/wiki/Wikipedia:Wikinoveles>).



ELNINO [artiste namurois] à la réalisation du coq pour la «coqs parade»

Du 17 septembre au 3 octobre, dans toute la ville

INVASION DIALECTALE À NAMEUR, *li walon è-st-à l' finièsse !*

Au hasard de ses emplettes ou flâneries à Namur, le badaud est intrigué, interpellé par des textes en wallon, qu'il rencontre un peu partout dans la ville. Le wallon, voilà un envahisseur bien pacifique et plutôt sympathique !

En effet, spots et ratoûrnûres se sont installés dans les vitrines des commerces collés aux fenêtres des bureaux, des écoles, ou des particuliers. Non pas deux, pas vingt, mais cent, deux cents ... Une véritable invasion dialectale ! Employé d'administration, enseignant, particulier, commerçant, jouez le jeu et participez à cette mise en valeur de la langue wallonne : procurez-vous à la bibliothèque votre proverbe, votre devise ou un texte personnalisé, et placez-le bien en vue à la fenêtre.

Jusqu'au 1er octobre : le défi des langues régionales

MARATHON-LECTURE : *Lîre sins r'lache*

Namurois, petits et grands, deviennent les maillons d'une chaîne de lectures en wallon la plus longue possible, et font gagner leur ville au marathon-lecture Lîre sins r'lache.

Comment faire ? Choisissez un texte en wallon, une pièce de théâtre ou des paroles de chanson et filmez-vous en train d'en faire la lecture à voix haute. Tous les extraits de textes, mis bout à bout, constitueront un marathon de lecture hétéroclite, certes, mais que l'on espère le plus long possible. La commune wallonne qui aura constitué la plus longue chaîne de vidéos remportera le marathon ! Namurwès, à vos caméras !

Pour vous filmer, tous les moyens (caméscope, gsm, tablette, appareil numérique...) et tous les lieux sont bons (chez soi, à l'école, avec les copines ou copains du village ou dans son quartier, en famille, au boulot, entre collègues, en rue, dans la troupe de théâtre, ...).

Les bibliothèques réceptionnent les films, selfies vidéo et autres face-caméra que vous aurez réalisé vous-même du mardi 1er septembre au jeudi 1er octobre.

Un studio de captation est aussi prévu à la Bibliothèque de Namur

- Lundi 14 et 28 septembre - de 10h à 14 h

- Jeudi 17 et 24 septembre - de midi à 18h30

Les résultats du concours seront dévoilés le 3 octobre aux Abattoirs de Bomel, lors de la fête de clôture de la Semaine de Fête aux Langues de Wallonie

Jusqu'au 3 octobre, à la Bibliothèque communale de Namur

Lîre li walon, ç' n'èst nin si malaujîy qui ça !


EXPOSITION *Lès fauves da La Fontin.ne*

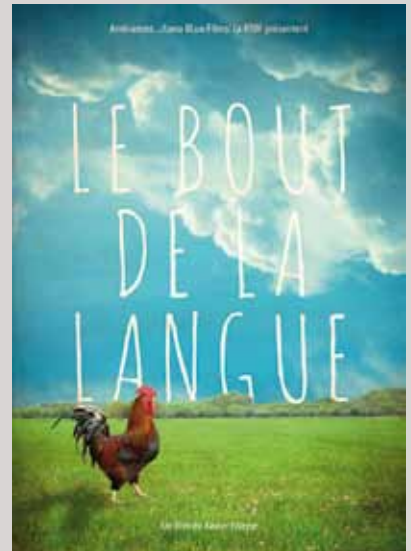
Entrant dans la bibliothèque, le lecteur est plongé au cœur dans la langue wallonne, grâce aux fables de La Fontaine. Défenseur du « wallon à l'école », Joseph Houziaux considérait que le wallon pouvait utilement contribuer à l'apprentissage du français. En adaptant en wallon de Celles les Fables de Jean de La Fontaine, il offre à ses élèves une merveilleuse occasion de comprendre ces textes écrits au 17ème siècle, dans un langage devenu désuet. Il transpose les fables dans la langue familière de ses ouailles et situe les scènes dans leur cadre de vie : Pèrète va vendre son lait au marché de Dinant, tandis que le renard avale goulûment du craus stofé.

Joseph Houziaux prend aussi un malin plaisir, pour construire ses rimes, à piquer ses fables de commentaires personnels assurant, par exemple, que l'Amérique est l' pays dès curiôsités.

Bac aux bonnes idées pour ... Lîre sins r'lache

Un espace « découverte du wallon » regorgera de livres et textes, parmi lesquels chacun fera le choix qui lui permettra de participer au marathon-lecture Lîre sins r'lache.

 Pour le programme namurois de Semaine de Fête aux Langues de Wallonie : <http://www.ville.namur.be/page.asp?id=992&langue=FR>
Pour le programme général de la Semaine de Fête aux Langues de Wallonie : <http://www.languesregionales.cfwb.be/>



À DÉCOUVRIR AUSSI...

LE BOUT DE LA LANGUE

Ce magnifique documentaire de Xavier Istasse sera projeté lors de la fête de clôture de cette semaine de Fête aux Langues de Wallonie, le 3 octobre aux Abattoirs de Bomel, mais aussi pendant les fêtes de Wallonie, et tout prochainement sur vos petits écrans. Ne manquez pas ce coup de projecteur sur les gens et les associations qui *causent walloon* au quotidien ou à l'occasion. Vous y reconnaîtrez sans doute l'un ou l'autre Namurois, et une langue dialectale aux richesses parfois insoupçonnées.

LA MESSE EN WALLON

DE L'ABBÉ MALHERBE

Les fêtes de Wallonie regorgent de rendez-vous aux couleurs de nos régions. L'incontournable pour les amateurs d'un wallon vivant, piquant et plein de gouaille reste la causerie de l'Abbé Malherbe, dans l'église Saint-Jean-Baptiste, place Marché aux Légumes le lundi 21 septembre à 10h.

RADIO

Ni manquez nin di chouter «Li p'tite gayole» sur «radio chevauchoir» 105.5 fm, li mèrcrèdi à 18H30 èt l'dimègne à 14H30

FÊTES DE WALLONIE

Police, pompiers, médecins : ils assurent votre sécurité

Les fêtes de Wallonie drainent un public nombreux dans les rues de Namur. Entre 150 et 200 000 personnes sont attendues sur le 3^e week-end de septembre, ce qui en termes de sécurité, de santé, de mobilité, représente une situation à risque. Pour encadrer au mieux ces festivités, et limiter ces risques, les services de secours se mobilisent, des mois à l'avance.

Avant les fêtes : préparer et coordonner

Les fêtes de Wallonie sont une telle institution à Namur qu'on pourrait croire que tout est rôdé, et que l'organisation n'est finalement qu'une répétition, d'année en année, des mêmes tâches. La réalité est tout autre. Entre les chantiers de travaux qui affectent la mobilité, les modifications de calendrier de certains événements récurrents, ou les risques simplement liés à la météo, chaque édition exige une préparation minutieuse pour que les fêtes restent un événement de liesse populaire où chacun profite du week-end en toute sécurité. Et les institutions mises à contributions sont nombreuses : la Ville bien sûr, la Province et la Région wallonne mais aussi la Police, les Pompiers et le CHR. Ensemble, ils évaluent les besoins et les risques, prévoient les renforts en hommes et en infrastructures, sécurisent les sites, et préparent des plans d'urgence adaptés à chaque cas de figure. Un soleil de canicule ne présente pas les mêmes risques qu'une nuit d'orage, tout comme un concert devant 20 000 personnes et une réception officielle n'exigent pas le même service d'ordre.

Pendant les fêtes : renforcer les équipes

Si les concerts et animations démarrent déjà le mardi ou le mercredi, le point d'orgue des festivités reste le week-end. Du vendredi au lundi, les nuits sont animées autant que les journées, les actions des services de secours sont multiples !

En matière de santé, un poste médical avancé est installé au Grand Manège, ainsi que deux postes de premiers soins : l'un place Saint-Aubain, côté Saintraint, et l'autre au Grognon, côté Pont du Musée. Y sont présents médecins et infirmiers du CHR, et bénévoles de la Croix Rouge. Aux Urgences du CHR, les équipes sont aussi renforcées le vendredi et le samedi, entre 19h et 7h, et une équipe d'intervention SMUR (Service Mobile d'Urgence et de Réanimation) est exclusivement affectée aux interventions en centre-ville.

Du côté de la Police, les missions sont nombreuses.

- Le centre-ville étant totalement fermé à la circulation du vendredi matin au lundi matin, il faut assurer le contrôle des accès dans la Corbeille, surveiller la circulation et le stationnement.
- Les équipes sur le terrain patrouillent par secteur, avec une mission de sécurisation et d'intervention, essentiellement pour des bagarres ou des troubles liés à la consommation excessive d'alcool. Elles facilitent également l'accès et l'intervention des autres services de secours.
- D'autres équipes assurent une mission de surveillance et de prévention dans les parkings alentours.
- Les motards et policiers en civil assurent les missions liées au protocole : protection et escorte des personnalités pendant les manifestations officielles.
- Au commissariat, place du Théâtre, les policiers reçoivent les plaintes, récupèrent et restituent les objets perdus, gèrent les personnes arrêtées ou détenues, et portent assistance aux victimes.
- Enfin, la gestion opérationnelle coordonne les équipes et les interventions en temps réel, avec un renfort actif lui aussi de 18h à 7h. À cela, il faut encore ajouter la présence de la police fédérale à cheval, ainsi que la sécurisation des voies fluviales par les pompiers et la police des voies navigables.

Ainsi, le samedi soir, les services de secours sur le terrain sont renforcés par 90 policiers, 5 médecins, 5 infirmiers et une équipe de sécurité, une cinquantaine de secouristes et ambulanciers et 10 ambulances de la Croix Rouge, tandis que les pompiers doublent leurs effectifs. Il convient d'ajouter à cela tous les agents susceptibles d'être rappelés en cas d'urgence.



CONSEILS DE SÉCURITÉ

Limiter les accidents et leurs conséquences, c'est aussi la responsabilité de chacun.

Si vous êtes en voiture, prévoyez toujours un BOB, ou faites appel aux services d'Excepté Jeunes, qui vous raccompagnera à domicile avec votre véhicule, sur simple demande.

Au moment de garer votre véhicule, assurez-vous que le stationnement est réglementaire. Ne laissez aucun objet de valeur visible, et verrouillez votre voiture.

Si vous êtes à pied, assurez-vous d'être en état de rentrer chez vous, et ne prenez pas de risque, quitte à vous faire raccompagner.

Dans la foule, restez vigilant aux éventuels « pick-pockets » et évitez d'exhiber des objets de valeur tels que smartphones, billets, etc.

Enfin, petit rappel : l'usage de récipients en verre est interdit sur la voie publique et en terrasse pendant toute la durée des fêtes. Et à 4h du matin, les commerces de la Corbeille doivent fermer leurs portes... Pile à l'heure où interviennent d'autres magiciens : les agents communaux du service Propreté...

Vous souhaitez être tenu informé en temps réel des fermetures des places, des embarras de circulation ou d'autres conseils de sécurité? La Ville et la Police distilleront infos et conseils en temps réel pendant les fêtes, sous le hashtag #Wallo15. Abonnez-vous aux comptes @VilleDeNamur, @ZPNamur sur Twitter, ou « Ville de Namur - Page officielle » et « Zone de Police de Namur - Page officielle » sur Facebook.

CONTACT : En cas d'urgence médicale : 112

En cas d'urgence policière : 101

Commissariat de Police 24h/24

Place du Théâtre 5 - 5000 Namur 081/24 66 11

50 000

C'est la quantité de rames de papier consommées sur une année par l'ensemble de la Ville de Namur (y compris les écoles communales). En volume, cela représente deux fois la contenance de la piscine de Jambes. Heureusement, la Ville a aussi investi dans des bacs collecteurs pour récupérer le papier utilisé. Un peu de colle, une trancheuse, et le recyclé en blocs de brouillon !

1

Vous êtes Namurois et vous n'avez pas encore découvert le nouveau Centre du Visiteur de Terra Nova ? Vous n'avez plus aucune excuse : la Ville vous propose de partir à la découverte de 2000 ans d'histoire pour la modique somme de 1 euro sur simple présentation de votre carte d'identité. Bon à savoir : pour la visite libre du centre du visiteur avec leur professeur, les élèves des écoles du grand Namur bénéficient eux aussi de ce tarif hors concurrence !

1 695

C'est le nombre de thématiques reprises dans le répertoire « Démarches de A à Z » qui reprend toutes les procédures administratives traitées par les agents communaux ou les institutions connexes.

22

Il y a 22 implantations d'écoles maternelles et primaires communales, réparties sur le sol namurois. Elles se trouvent à Andoy, Beez, Belgrade (Centre et la Boverie), Bellevue, Boninne, Bouge (Centenaire et Moulin à vent), Erpent - Village, Jambes (Basse-Enhaive, Parc Astrid et Velaine), La Plante, Loyers, Marche-les-Dames, Namur (Courte Echelle et Heuvy), Naninne, Salzinnes, Temploux, Flawinne et Wépion. Elles emploient environ 300 instituteurs et accueillent chaque année 4 400 écoliers.

285 244

En 2014, la Maison des Citoyens a accueilli 285 244 citoyens venant effectuer des démarches administratives auprès de la commune, ce qui correspond à 190 163 demandes. Les 41 guichets ont délivré environ 180 000 documents sur l'année. Le temps d'attente moyen était de 9 minutes et 42 secondes.

66

Ils sont discrets, dorés et aux couleurs du cœur des Wallons : dix milles pin's ont été fabriqués pour les fêtes de Wallonie. N'hésitez pas à venir chercher le vôtre au Centre d'informations touristiques de la Gare : en plus, ils sont gratuits !



EN CHIFFRES

5

Du 2 au 9 octobre, le Festival International du Film Francophone fête ses 30 ans, avec une programmation des plus réjouissantes (voir en page 3 de l'agenda central). À cette occasion, Namur Magazine a cinq pass à offrir à ses lecteurs. Vous souhaitez participer ? Le 21 septembre entre 10h et 10h30 uniquement, contactez la rédaction par mail à namurmagazine@ville.namur.be ou par téléphone au 081 24 86 78. Les cinq premiers appels ou mails reçus remporteront un pass d'une journée donnant accès à toutes les séances, dans la limite des places disponibles.

UNE OFFRE PLURIELLE DE LOGEMENTS



LA VILLE DE NAMUR SOUHAITE OFFRIR À SES HABITANTS UNE VARIÉTÉ DE LOGEMENTS QUI DOIT PERMETTRE À TOUTE PERSONNE DE TROUVER CELUI QUI LUI CONVIENT TOUT EN PRÉSERVANT LE CADRE DE VIE HARMONIEUX DES QUARTIERS, AFIN QUE NAMUR SOIT UNE VILLE À VIVRE POUR TOUS.

Depuis quelques années, le service communal de l'Urbanisme de la Ville de Namur reçoit de nombreuses demandes d'autorisation liée à la division d'un logement unique en plusieurs studios ou kots. La réponse à ces demandes est guidée par le schéma de structure communal de 2012. Or, il semble que se créent de véritables zones de surdensité où la pression immobilière s'intensifie, et on constate une forte concentration d'un seul type de logements par quartier. Par ailleurs, les propriétaires de kots peinent à trouver locataires, tandis que les données démographiques indiquent que les familles quittent le centre-ville, et que les loyers des maisons unifamiliales sont en hausse.

Actuellement, les critères de la Ville pour autoriser ou non de telles divisions de logement repose sur deux piliers : des objectifs de confort du logement et d'amélioration du cadre de vie des riverains.

Ainsi, les kots ou studios créés doivent répondre à des critères de superficie, d'ensoleillement, d'espace de rangement. Ils doivent également respecter l'harmonie architecturale, ne pas créer de pression supplémentaire en matière de stationnement, etc.

Depuis une dizaine d'année, le service communal du Logement inventorie les logements existants soumis au permis de location. La demande sera, elle, évaluée grâce à la collaboration des différentes universités et hautes écoles namuroises, pour permettre aux services communaux d'établir un état des lieux précis des zones sensibles et d'affiner les recommandations en la matière.

Ces recommandations feront également l'objet d'un Guide des Bonnes Pratiques.

INFOS

Ville de Namur - Service de l'Urbanisme ou Service du Logement
081 24 60 00 – www.ville.namur.be

DES GUIDES POUR ORIENTER LES FUTURS PROJETS D'URBANISME

Rédigés en même temps que le Schéma de Structure communal et affinés depuis, des guides d'urbanisme encadreront bientôt les futurs demandeurs de permis.

Quelle que soit la nature de l'intervention projetée sur un bien bâti ou non bâti, celle-ci a un impact direct sur l'image et la perception d'un quartier voire, dans certains cas, de toute la ville. Il était donc indispensable pour la Ville de Namur de définir les bonnes pratiques élémentaires qu'elle entend recommander sur l'ensemble de son territoire afin de préserver au mieux le cadre de vie de ses habitants. La rédaction de ces guides répond donc à des objectifs de qualité et de cohérence.

Plutôt qu'un règlement, qui ne peut par nature tout envisager, la confection de ces guides, simples, concis, précis et agrémentés parfois de nombreux exemples et photos, a été privilégiée.

Ces guides sont actuellement au nombre de cinq et porte chacun sur une thématique particulière :

- Stationnement hors voirie : recommandation d'un nombre de places par logement créé ;
- Antennes et lignes à haute tension : définition de zones de recul, sur base du principe de précaution pour préserver la santé des futurs habitants ;
- Enseignes et autres dispositifs de publicité : harmonisation des dispositifs publicitaires éviter le foisonnement d'enseignes de toutes sortes et l'impact négatif sur le paysage urbain ;
- Vitrines et accès aux étages des commerces : incitation au retour de l'habitat au centre-ville, au-dessus des commerces ;
- Terrasses, bannes, marquises et paravents : harmonisation du paysage urbain.

Ces guides permettront également aux services administratifs concernés de gagner du temps dans le traitement des dossiers. En outre, l'administration disposera enfin d'un ensemble de recommandations, approuvées par le Collège communal, sur lesquelles elle pourra s'appuyer pour motiver l'octroi ou le refus d'un permis.

Leur entrée en vigueur se fera le 1er octobre de cette année.



ZONE 30

BIEN PLUS QU'UN PANNEAU

Depuis quelques années, la limite de 30 km/h a été imposée au trafic routier à proximité des écoles. Cette mesure a dans un premier temps été signalée par l'implantation de panneaux F4a, tant sur des routes régionales que sur des voiries de moindre trafic. Ces panneaux ne suffisent pas toujours à faire respecter la limitation de vitesse. Une approche globale est nécessaire pour atteindre l'objectif : une mobilité apaisée.

À Namur, plusieurs mesures ont été prises pour ralentir la circulation là où sont implantées les écoles, mais aussi dans différents quartiers de vie. La mise en zone 30 est principalement destinée à rendre un quartier plus convivial et agréable à vivre. La création et le développement de celle-ci s'inscrivent dans une politique de « quartiers apaisés » qui contribue, là où elle a été mise en place, à améliorer la qualité de vie et la sécurité routière. Grâce à ses aménagements (îlots, marquage au sol, panneaux, rétrécissements), la zone 30 permet aux automobilistes de ralentir et cela augmente immédiatement la sécurité des différents usagers de la voirie : piétons, cyclistes et automobilistes eux-mêmes. Il est ainsi prouvé que la distance de freinage d'une voiture est deux fois plus courte à 30 km/h qu'à 50 km/h. Lors d'un choc à 50 km/h, le risque de décès est multiplié par 9 (45%) par rapport à un choc à 30 km/h. Par ailleurs, la création des zones 30 permet de réduire le bruit et la pollution automobile et privilégie la tranquillité des quartiers qui ne sont pas destinés à accueillir du trafic de transit. Cela favorise aussi une utilisation plus « sociale » et conviviale des espaces publics.

Au centre-ville

Dans la rue des Brasseurs (zone résidentielle) et la Place de l'Ange (zone de rencontre) la vitesse des véhicules est limitée à du 20 km/h, une large zone du centre-ville est aménagée en piétonnier. Depuis 2011, c'est l'ensemble de la Corbeille, hormis les voiries qui la ceinturent, qui est passé en zone 30. Les écoles, elles sont nombreuses en centre-ville, bénéficient bien sûr de cette mesure, de même que les riverains, les piétons et les commerçants.

Autour de la Corbeille

Le Boulevard d'Herbatte, voie parallèle au boulevard Cauchy, a été repensé pour réduire la vitesse tout en maintenant l'accessibilité pour les bus, par l'aménagement de zone de stationnement en quinconce et le placement d'îlot sur la voirie. Au préalable, dans le quartier de Bomel, la portion située entre les rues Nanon et de l'Industrie et la voirie régionale a également été réaménagée en zone 30.

En périphérie

C'est essentiellement à Jambes que les aménagements les plus importants ont été et seront consentis dans un avenir proche. En effet, le quartier Coppin, situé entre l'avenue Bourgmestre Jean Materne et la rue de Dave, a déjà bénéficié de substantiels travaux. Limitation de vitesse à 30 km/h, aménagement de carrefour, trottoirs élargis et répartition du stationnement favorisent désormais une circulation apaisée, au plus grand



bénéfice des nombreuses familles qui y résident. Dès cet automne, les mêmes travaux seront menés dans les quartiers Mazy/Van Opré (entre le pont de Jambes et l'avenue Gouverneur Bovesse) et Enhaive (entre l'avenue Bovesse et les infrastructures de l'Adeps). Ces chantiers menés à Jambes sont les réalisations concrètes des décisions prises lors de la mise en place du Plan Communal de Mobilité de Jambes en 2010. Ils avaient d'ailleurs été évoqués avec les participants aux Ateliers Urbains, proposés par la Ville à l'époque. En 2016, ce sera au tour des quartiers de La Plante (entre la Meuse et la chaussée de Dinant) et des Balances (entre la Sambre et la chaussée de Charleroi) de passer eux aussi à une allure modérée grâce aux aménagements mis en œuvres par les services communaux.

QUE DIT LA POLICE ?

« Depuis une dizaine d'années, toutes les écoles du territoire namurois ont fait l'objet d'une mesure de sécurisation, à savoir l'instauration d'une « Zone 30 », à leurs abords. (...)

En termes de politique de verbalisation de la vitesse excessive dans les « Zones 30 », notre philosophie est d'assurer la sécurité des usagers faibles, dont les enfants. Le contrôle radar a lieu aux abords des écoles lors des entrées et sorties de classes; il a lieu dans les zones résidentielles aux moments où les enfants y jouent!

Notre politique est de déployer les moyens nécessaires à la sécurité des citoyens et non de produire des statistiques. Nos priorités peuvent s'adapter aux événements et phénomènes mais la sécurité de nos enfants et des usagers faibles ne sera jamais remise en cause. »

(Police de Namur, Mai 2015)

En 2014, la vitesse de 20 000 véhicules a été contrôlée aux abords des écoles et zones 30. 767 procès-verbaux ont été dressés pour des vitesses nettement supérieures aux 30 km/h réglementaires.



VEDRIN

ET SES GISEMENTS MÉTALLIFÈRES



Commune à part entière jusqu'en 1976, intégrée depuis à celle de Namur qu'elle accoste au Nord, la localité de Vedrin peut se prévaloir d'une histoire riche et foisonnante, dont la ligne de force est sans conteste la présence d'importants gisements métallifères qui la traversent en sous-sol. Leur exploitation ne cessa qu'en 1946. La veine principale s'y déploie du sud-ouest au nord-est, entre Saint-Marc et Daussoulx. Les minéraux qui en furent extraits ont été prioritairement la galène, dont on tire le plomb, puis la pyrite, qui est un sulfure de fer, et sans doute le fer lui-même, sous forme de limonite. Celle-ci était en effet abondante dans les têtes de filons affleurantes, que les mineurs appelaient le « chapeau de fer ». On peut estimer, pour cette raison, qu'elle fut sans doute exploitée en premier.

Les gisements de galène furent officiellement « découverts » en 1612 mais l'activité métallurgique à Vedrin est certainement plus ancienne, un toponyme en minires (minières) étant attesté dès le 14^{ème} siècle.

Un autre indice est fourni par l'émission sous Charles le Chauve de pièces de monnaies portant au revers la légende IN FISCO VENDRNT. Rappelons que Charles, petit-fils de Charlemagne, fils de Louis le Pieux, hérita de la partie occidentale de l'empire après le partage opéré en 843 à Verdun entre lui et ses deux frères, Lothaire et Louis. Il ne fut politiquement en mesure d'émettre des monnaies au titre de roi dans nos régions, qui émargeaient à la Lotharingie – la part de Lothaire – qu'entre 869, date à laquelle il en opéra la conquête, et 875, année où il fut intronisé empereur. Les pièces concernées sont des deniers d'argent, qui constituent l'unité monétaire à l'époque carolingienne.

La traduction des deux premiers mots ne pose aucun problème. Ils signifient (émis) au sein du fisc, lequel est un domaine royal. Par contre, la lecture du troisième n'a pas toujours fait l'unanimité. Il serait constitué de deux parties, la première – VENDR – identifiant le fisc en question, la seconde – NT – étant l'abréviation de moneta (« monnaie »). Un numismate du 19^{ème} siècle y avait vu Wandre, localité de la périphérie liégeoise. C'est Joseph Vannérus qui, en 1948, a proposé l'hypothèse Vedrin, généralement adoptée depuis, même si Hubert Frère, le meilleur spécialiste contemporain du denier carolingien, a toujours fait suivre cette identification d'un point d'interrogation, signe d'une adhésion mitigée. Si elle est vraisemblable, cette identification n'est en effet pas, sans preuves supplémentaires, totalement incontestable.

Les arguments à l'avantage de Vedrin ne manquent pourtant pas.

Tout d'abord, la localité était bien le siège d'un fisc, mentionné dans un document de 839, où il est orthographié Windrinio. Ensuite, la présence des gisements de plomb est un indice de poids. En effet, le plomb est, plus ou moins, argentifère. C'est même la meilleure source de ce métal. C'est, par exemple, la présence de gisements de plomb fortement argentifère qui a provoqué l'installation du plus grand atelier monétaire du Haut Moyen Âge à Melle (nom qui dériverait de metallum, métal), petite localité du Poitou que rien ne prédisposait particulièrement, à part ça, à accueillir une telle infrastructure.

Mais ne nous emballons pas et méfions-nous des raisonnements circulaires.

Il reste en effet bien des problèmes et des obscurités. On a, par exemple, durant la même période, émis à Namur d'autres deniers du même type, à la légende IN VICO NAMUCO. Cela pourrait s'expliquer parce que l'administration des fiscaux échappait en principe à la compétence des comtes. D'autre part, le toponyme indiqué sur les monnaies carolingiennes indique le lieu d'émission, qui n'est pas nécessairement celui de la frappe : ce qui n'empêche qu'on pourrait avoir frappé ces monnaies ailleurs – à Namur par exemple – à partir du métal produit à Vedrin. Enfin, et ce n'est pas la moindre difficulté, le plomb extrait à Vedrin est réputé peu argentifère.

Quoiqu'il en soit, la coïncidence est troublante et fournit une stimulante piste de recherches.

Une exploitation précoce, dès l'Antiquité, des gisements métallifères de Vedrin, pourrait en particulier expliquer la grande richesse de la couronne nord de Namur en vestiges d'époques romaine et mérovingienne. Quatre sites d'habitat gallo-romain y sont connus (Saint-Marc, Berla-comine, Rond-Chêne et Frizet), auxquels il faut ajouter deux nécropoles à tombes riches sous tumulus (Frizet et Champion), un cimetière mérovingien (Tombois de Vedrin) et un trésor de 69 monnaies d'or du 5^{ème} siècle (Comognes de Vedrin).

(à suivre)

Jean-Louis Antoine

Charles le Chauve de pièces de monnaies portant au revers la légende IN FISCO VENDRNT

ROMAN DE VILLE

CENTRE COMMERCIAL ET MAINTENANT ?

Le projet de centre-commercial en centre-ville est soutenu par le Collège communal depuis 2006, mais suscitait le débat au sein de la population namuroise. Suite aux réactions, notamment la pétition du Collectif pour la sauvegarde du parc Léopold, le Conseil, a organisé, le 8 février 2015, une consultation populaire dont les résultats ont abouti à l'organisation d'un comité de conciliation chargé de réfléchir et de se concerter pour un projet partagé par le plus grand nombre. Mis en place le 03 mars, le travail de ce comité s'est déroulé en trois phases : une phase d'information mutuelle et de mise à niveau des participants, une phase de discussion et de réflexion et une phase de convergence vers des recommandations communes. Au total, ce ne sont pas moins de 11 réunions de longue haleine qui ont rassemblé des membres du Collège, du Collectif Léopold, du Comité de quartier de Bomel, des Associations des commerçants de Jambes et de Namur, des représentants de l'administration,...

Le Comité a ainsi auditionné de nombreux experts : mobilité (Transitec), Police, TEC, ... et commandé des études complémentaires : expertise phytosanitaire des arbres, aménagement du parc, étude sur la taille et le mix optimum pour le futur centre-commercial.

Le promoteur Urbanove a présenté un projet remanié. Son nouveau projet propose entre 20.000 et 21.000 m² nets. L'emprise au sol du bâtiment du centre-commercial a été réduite pour laisser place à :

- la création d'une place publique entre la rue de Fer et l'entrée du centre-commercial,
- un square arboré de 15 arbres,
- la création d'un jardin urbain en toiture du centre commercial offrant une aire de détente entourée
- des services comme une bibliothèque, un bar à vin, un potager urbain, ...,
- la suppression d'un étage à usage commercial.

Si les discussions ont permis des avancées significatives dans l'amélioration du projet, la proposition finale n'a cependant pas permis de recueillir un consensus de la part du Collectif Léopold sur la question de l'emprise au sol.

La suite ? Le projet ayant été grandement amélioré, une demande de permis devrait être déposée par le promoteur début 2016. La Ville veillera évidemment à ce que les recommandations du comité de conciliation (notamment en matière de mobilité, de stationnement, d'espace public et de commerce) soient prises en compte par le promoteur.



GARE DES BUS

Le point sur les travaux

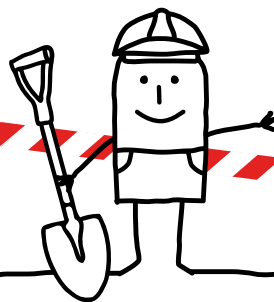


Nous vous en parlons dans nos précédentes éditions, les travaux pour la gare des bus vont commencer cette année. Initialement annoncés au mois d'août, les travaux de la phase 1 (création d'une voirie le long des voies de chemin de fer derrière le parking C&A : cela permettra la construction de la rampe d'accès, sans bloquer la circulation) commenceront à la mi-octobre.

Les conséquences en matière de circulation concernent essentiellement le rond-point Léopold, pour une durée de 15 à 30 jours : le by pass au départ du boulevard Cauchy sera provisoirement fermé, les véhicules souhaitant rejoindre la gare devront obligatoirement passer par le rond-point Léopold. Vous devez déposer ou reprendre quelqu'un à la gare ? Passez donc par le boulevard du Nord !

Quant à la gare des bus provisoire (en l'attente du déménagement sur la dalle) elle sera aménagée au printemps 2016.

TRAVAUX EN COURS



SUR LES ROUTES

Les chantiers renseignés ici sont réalisés en fonction de divers facteurs dont les aléas de la météo et les travaux liés aux impétrants (gaz, électricité, eau...) Il se peut donc qu'il y ait quelques variations entre le moment où cette liste est établie et le calendrier effectif de mise en œuvre des travaux.

D'autres travaux d'entretien et de réparation ponctuels viennent compléter cette liste non exhaustive.

CHANTIERS EN COURS

• Chantier du Service Public de Wallonie

Namur : Avenue Jean 1er : égouttage, éclairage et réfection de la chaussée

Place d'Omalius : aménagements liés au report de la circulation de transit derrière la gare.

Pont de Louvain : création d'un by pass et parking en ouvrage

• Chantiers communaux

Namur : rue Eugène Thibaut, de l'Etoile et du Lombard

• Travaux d'égouttage (INASEP)

Collecteur de Wépion en cours

Wépion : chaussée de Dinant
(Contact - info : 081 24 60 19)

Wierde : Rue du Perseau, rue Herdal

Collecteur du Frizet

Daussoulx : rues Tiromboise, rue Trou du Loup, rue Bas de Daussoulx

Vedrin : rues Lemineur, Marnach, Mathieu, Delcarte, place Vicair Servais, rue de la Sitrée, rues Clesse, et de Frizet

Saint-Marc : rue de Frizet et chaussée de Perwez

CHANTIERS À VENIR

Rond-Point et square Léopold : construction d'une voirie provisoire, dans le cadre de la construction de la Gare des Bus.

• Chantiers communaux

Dave : Rue Géniton

Namur : Avenue Golenvaux

• Travaux d'égouttage (INASEP)

Collecteur de Malonne

Malonne : rue du Landoir

PROGRAMME COMMUNAL D'ENTRETIEN DES CHAUSSÉES

Le programme d'entretien des voiries namuroises reprendra dès le retour du beau temps. En effet, l'enduisage exige de travailler par temps sec.

Enduisage

Belgrade : rues Antoine Nélis, Victor Genot, place Borlée, rues Delahaut, Dene-moustier, Durieux

Flawinne : rues Maus, Dessenius, Legros, Félix Martin et Joseph Schmidt

Jambes : rues d'Enhaive, Major Mascaux, de Géronsart, avenue du Camp, rue du Bois Carré, avenue de la Lavande, rue de la Marjolaine, rue de la Sarriette, avenue de la Sauge.

Malonne : rues du Grand Babin, de Bauw

Namur : rues du Petit et Grand Babin, rue du Ranimé

Vedrin : rues de l'Yser et Geuens

Wierde : rue du Fort d'Andoy.

Raclage pose

Erpent : rue Erpent Val

Jambes : rue de Francquen, rue des Ali-siers, rue des Pommiers, rue des Mûriers, rue Vigneroule

Loyers : rue de Bossimé

Namur : rue Julie Billiard

Saint-Servais : Nouveau Chemin de Saint-Marc.

DU CÔTÉ DES VÉLOS ET DES PIÉTONS

Aménagements divers

Bonnine : Bois de Lahaut : évacuation des eaux de surface

Jambes : Rue de la Luzerne : aménagement d'une place publique

Boulevard de Meuse : création d'un passage pour vélo sous le pont de Jambes

Flawinne : Rue Marchand : création d'un aqueduc

Namur : Parc Louise Marie : aménagement de cheminements piétons

TRAVAUX LIÉS AUX IMPÉTRANTS

CHANTIERS EN COURS

• Électricité

Bouge : rue Charles Simon

Jambes : rues de Coppin, Capitaine Jomouton, de Francken, Mottiaux

Namur : boulevard d'Herbatte, rue Saint Fiacre, avenue Golenvaux

• Eau

Namur : avenue de l'Hermitage

Wépion : chaussée de Dinant, route de Saint-Gérard, chemin des Collets

CHANTIERS À VENIR

• Internet / télédistribution

Bouge : rue Charles bouvier

Erpent : chaussée de Marche

Gelbressée : route de Hannut

Jambes : rues de l'Avoine, des Plantains, de l'Epautre, de Trefle, de l'Herbage, rue de la Poudrière et Ecole du Génie

Namur : chemin de la Caracole

Rhisnes : rue de Néverlée

Saint-Marc : rue du centre

• Électricité

Beez : rue des Pierres Blanches

Belgrade : rue du Danube

Jambes : chaussée de Liège, Comognes de Jambes, avenue du Parc d'Amée, rue de l'Emprunt, rue Baron de Lhonneux

Namur : avenue des Croix du Feu, rue Bel Horizon, rue de Bruxelles, rue Henri Blès, rue des Carrières, rue Pepin

Suarlée : route de Louvain la Neuve

• Eau

Erpent : rue du Grand Tige, Chant des oiseaux, allée des Fauvettes, allées des Roitelets, des Alouettes

Dave : rue du Grand Pré

Namur : allée de Menton, avenue des Champs Elysées, Albert 1^{er}, rue Rogier, du Wisconcin, rues Gaillet, Lucien Namèche, Quai des Joghiers.

